

Zeitschrift:	Bulletin de l'Association Pro Aventico
Herausgeber:	Association Pro Aventico (Avenches)
Band:	32 (1990)
Artikel:	Les outils en fer du Musée romain d'Avenches
Autor:	Duvauchelle, Anika
Rubrik:	Glossaire
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-244881

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

GLOSSAIRE

Anel :	n.m. Anneau destiné à maintenir rapprochées les branches d'une pince de forgeron.	Doler :	v. Amincir et égaler la peau en épaisseur et, en même temps, l'assouplir, faire disparaître ses rides et rendre sa fleur plus unie.
Angrois :	n.m. Petit coin que l'on enfonce à travers l'œil du marteau, dans le bois, afin d'affermir le manche.	Doloire :	n.f. 1) cf. type 5 des haches. 2) Outil à main servant à doler les peaux.
Barbe :	n.f. Bavure provoquée par de nombreux coups de marteaux sur une tête, table, etc., en fer doux.	Douille :	n.f. Partie creuse d'un instrument, dans laquelle est adapté le manche.
Bêchelon :	n.m. Petite binette.	Dresser :	v. Aplanir, dégauchir, rendre uni.
Bigorne :	n.f. Chacune des pointes qui forment les extrémités d'une enclume (l'une est arrondie et l'autre plate à sa face supérieure) ou l'enclume elle-même.	Ebourrer :	v. Oter les poils d'une peau.
Binette :	n.f. Outil agricole comportant un fer de forme très variable relié à un manche et servant à travailler le sol près des plantes cultivées (binage) ou à détruire les plantes adventives (sarclage).	Echarner :	v. Nettoyer une peau côté chair.
Broche :	n.f. Outil du carrié et du tailleur de pierre, qui affecte la forme d'un poinçon.	Ecouane :	n.f. Sorte de lime ou râpe à une seule rangée de tailles non croisées.
Cémentation :	n.f. Traitement thermique des pièces d'acier ou de fer qui consiste à les chauffer dans des boîtes remplies de ciment, afin que le carbone contenu dans ce dernier se dissolve dans le fer. On obtient ainsi une couche superficielle fortement carbonée qui peut prendre la trempe et acquérir une dureté, alors que le cœur de la pièce, non trempé, n'est pas fragile aux chocs.	Epaulement :	n.m. Saillie d'une pièce servant d'arrêt, d'appui, de butée.
Cœursage :	n.m. Travail artisanal des peaux, consistant à en éliminer, avant le tannage, les résidus épidermiques qui subsistent après l'ébourrage, et qui sont désignés sous le nom de «crasse». Le cœursage s'effectue sur le chevalet de rivière.	Equarrissoir :	n.m. Ciseau employé pour équarrir (rendre carrés) des blocs de pierre.
Course :	n.f. Couteau à lame d'ardoise (ou de grès) épaisse et émuossée, que l'on emploie pour le travail des peaux.	Fermoir :	n.m. Ciseau dont le tranchant, formé par un seul biseau, est plus large qu'épais.
Cognée :	n.f. Sorte de hache à fer étroit, à long manche, qui sert à abattre les arbres, à dégrossir les pièces de charpente, etc.	Francisque :	n.f. Hache de guerre en usage chez les anciennes tribus germaniques, en particulier chez les Francs.
Corroyer :	v.1) Dégrossir le bois et le redresser. 2) Préparer le cuir. 3) Battre à chaud du fer.	Guillaume :	n.m. Outil à fût de formes variées mais généralement étroit et dont le fer occupe toute la largeur du fût.
		Hoyau :	n.m. Houe à lame aplatie en biseau.
		Lissette :	n.f. Polissoir de raquetier et de bourrelier.
		Manche :	n.m. Partie d'un instrument, d'un outil, par laquelle on le tient.
		Mancheron :	n.m. Chacune des pièces de bois ou de fer placées à l'arrière de la charrue, et servant à la diriger.
		Marre :	n.f. Nom régional de la houe.
		Merlin :	n.m. Hache à gros tranchant unique servant à fendre le bois.
		Œil :	n.m. (pl. œils) Trou pratiqué dans la tête d'un marteau, ou autre, pour y fixer le manche.
		Onglet :	n.m. Extrémité d'une planche, d'une moulure, qui forme un angle de 45° au lieu d'être terminée à angle droit.
		Panne :	n.f. Partie du corps d'un marteau opposée à la partie plane, ou table.

Riflard :	n.m. Outil à fût utilisé dans le corroyage du bois.	Tourne-à-gauche :	n.m. Outil manuel avec lequel on donne de la voie aux scies. (Le tourne-à-gauche de charpentier est la rainette.)
Sarcloir :	n.m. Sorte de houe légère, constituée d'un fer large et tranchant fixé à un manche, utilisée pour sarcler.	Trempe :	n.f. Traitement thermique consistant à refroidir rapidement un acier ou un fer porté à une température convenable, afin d'en augmenter la ténacité et la dureté.
Sep :	n.m. Pièce de bois dans laquelle le soc de la charrue est emboîté.	Varlope :	n.f. Le plus grand des outils à fût, destiné au corroyage du bois.
Soie :	n.f. Partie du fer d'une arme blanche, d'un couteau, etc., qui entre dans le manche, dans la poignée.	Versoir :	n.m. Pièce de la charrue qui rabat sur le côté la terre détachée par le soc.
Table :	n.f. 1) Partie plane du corps d'un marteau, opposée à la panne. 2) Partie supérieure centrale de l'enclume comprise entre les deux bigornes.	Vilebrequin :	n.m. Outil manuel formé d'une tige coudée portant à une extrémité un dispositif de fixation (carré, mandrin) pour mèche de perçage ou clef de serrage, dont il permet la mise en action par rotation.
Taille :	n.f. Entailles ou aspérités d'une lime lui permettant de mordre sur un autre métal.	Virole :	n.f. Petit anneau plat de métal autour du manche d'un outil.
Tête :	n.f. 1) Partie terminale, arrondie, large, etc. 2) Partie métallique d'un marteau ou autre.	Voie :	n.f. 1) Nom donné communément à la largeur d'un trait de scie. 2) Débord donné par torsion de la dent à sa pointe extérieure, par rapport au plan du corps de la lame. On dit donner de la voie à, ou avoyer une scie.
Tige :	n.f. 1) Objet ou partie d'objet, mince, droit et allongé. 2) Tige d'un clou, etc.: partie comprise entre la tête et la pointe.		
Timon :	n.m. Longue pièce de bois disposée à l'avant d'un araire et à laquelle on attelle une bête de trait.		